



**RÉGION  
PAYS  
DE  
LA LOIRE**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 19 octobre 2023

# « 1 emploi = 1 formation » : une étape vers le plein emploi !

Dans notre région, le chômage est plus bas (5,6%) que dans le reste du pays. C'est une force évidente, mais qui s'accompagne, également, d'un phénomène de plus en plus pesant pour nos entreprises, quelles qu'elles soient : la pénurie de candidats à l'emploi.

Dès lors, la formation s'impose comme un levier toujours plus décisif pour atteindre le plein-emploi. Les compétences qu'une entreprise ne parvient pas à trouver, c'est le système de formation qui peut les lui fournir (rappelons que la région forme entre 25 et 30 000 demandeurs d'emploi par an).

Nous faisons, aujourd'hui, le constat que le système de formation n'est plus adapté au contexte de pénurie. Un chiffre en témoigne, particulièrement : 38% des demandeurs d'emploi formés n'entrent pas en activité à l'issue de leur formation (et, en la matière, il faut noter que notre région affiche le taux le plus élevé d'insertion dans l'emploi). Comment l'expliquer quand tant d'entreprises recherchent désespérément des collaborateurs ?

Dans le cadre de la réforme « France Travail », Christelle Morançais a obtenu du ministre du Travail la possibilité d'aller aussi loin que possible dans la transformation de notre modèle de formations.

Une évolution qui repose sur un principe simple : c'est désormais l'offre d'emploi qui déclenche la formation. Dit autrement, plus aucune formation ne sera financée, si elle n'est pas directement liée à une intention d'embauche préalable.

C'est un système « gagnant/gagnant » : pour le demandeur d'emploi motivé, c'est la garantie d'être formé avec un emploi à la clé ; pour l'entreprise, c'est l'assurance de trouver un collaborateur spécifiquement formé ; et pour le contribuable, c'est la certitude que chaque euro d'argent public dépensé l'est à bon escient.

L'assemblée régionale des Pays de la Loire, réunie ce jeudi 19 octobre 2023, a voté cette réforme du programme régional pour la formation.

**CONTACT PRESSE**

**Gwenola Cariou-Huet** : [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) – T. 02 28 20 60 65 / M. 06 82 80 18 92